



FscqP-2008-09

Pessac, le 25 avril 2008

## RAPPORT MORAL de l'année 2007

Présenté par Dominique Lestynek en assemblée générale le 26 avril 2008

Les changements intervenus dans les instances communales et communautaires, qui constituent nos principaux partenaires, invitent à faire pour la Fédération un bilan mis en perspective sur la durée et combiné de propositions d'évolution.

Ce bilan se décompose en interventions hors du cadre Pessacais et en actions à l'intérieur de ce cadre.

### 1. Les interventions hors du cadre Pessacais :

De la même façon que les quartiers au sein de la Fédération sont invités à concevoir globalement leurs actions sur Pessac au-delà de leurs propres limites ; la Fédération intervient à des échelles supra communales, notamment communautaires.

Au sein de la **commission consultative des services publics locaux de la CUB** en participant en particulier aux groupes thématiques « Transports et stationnement » et « Eau assainissement » où sont traitées directement les questions liées aux réseaux de tramway et de bus ou d'eau et d'assainissement. C'est ainsi, à titre d'exemple, que lors de la préparation de la dernière restructuration du réseau de bus suite à l'extension du tramway, a été soutenue, avec succès, la proposition de principe du rabattement vers la ligne B à Pessac-Centre et surtout vers la ligne A à Fontaine d'Arlac.

Au sein du **Conseil de Développement de l'Agglomération Bordelaise** qui peut être comparé à un Conseil économique et social auquel auraient été associés 27 représentants issus des communes constituant la CUB - c'est à ce titre que la Fédération y siège – sont développées des réflexions transversales fondées sur des expertises pluridisciplinaires éclairant les grandes orientations de la CUB dans ses domaines de compétences : par exemple en matière d'habitat, de déplacements, etc... Ce Conseil mis en sommeil cette dernière année, présente un intérêt dans un processus de concertation des décisions publiques. C'est pourquoi l'idée de réaliser un tel conseil au niveau communal peut être accueillie favorablement à condition que les syndicats et comités de quartiers avec leur Fédération y aient une place significative du fait de la prise en compte des habitants dans leur « globalité » et non par corporations ou catégories (commerçants, personnes âgées, jeunes, ....).

Au sein de la **commission consultative d'environnement de l'aéroport** sont traitées les questions liées à la plateforme aéroportuaire et plus particulièrement la maîtrise et la réduction des nuisances sonores (Plans de gêne sonore et d'exposition au bruit, contrôle des procédures [station de Noës] ....

Dans les **participations aux enquêtes, concertations et débats publics** dont le projet ferroviaire Bordeaux-Espagne est emblématique du mode opératoire de la Fédération :

- Analyse *globale et indépendante* sans a priori ;

- Trouver des réponses *pratiques et concrètes* ;
- *Argumenter* le plus objectivement possible les choix.

Cette méthode a permis à la Fédération d'acquiescer auprès de ces instances une crédibilité et une écoute pouvant influencer favorablement les décisions prises. Remerciements à ceux qui ont participé assidûment contribuant ainsi au rayonnement de la Fédération.

## **2. Les interventions dans le cadre Pessacais :**

### **2.1 Notre fonctionnement interne :**

**En matière statutaire :** On n'a pas connu de modifications statutaires. Cependant a été posée de manière abrupte, ayant fait polémique, quelques jours avant notre dernier CA du 13 février, la question de la **compatibilité** de l'exercice de fonctions au sein de la Fédération et d'une candidature à des fonctions électives municipales pendant la campagne électorale : le candidat a été invité à se mettre en conséquence en congé pour ce Conseil d'administration jusqu'aux résultats des élections.

Or les statuts stipulent dans l'article 8 du titre IV :

*« Il y a **incompatibilité** entre les fonctions de membre du Conseil d'Administration et des **fonctions électives** aux assemblées politiques municipales, communautaires, départementales, régionales ou parlementaires. Nul ne peut se prévaloir de son appartenance et ses fonctions à la Fédération s'il est **candidat** aux assemblées ci-dessus indiquées. »* Il y a donc incompatibilité *seulement* avec des fonctions électives, les candidats n'étant tenus que par un *devoir de réserve*.

Dans ces conditions, il est proposé d'engager à la rentrée une **réflexion sereine, à froid**, sur cette thématique pouvant déboucher sur des évolutions réglementaires à prendre en compte lors de la prochaine AG à l'occasion d'un toilettage des statuts imposé par le changement de siège social et de numéro d'association.

**Le site Internet** est la vitrine moderne des quartiers et de leur Fédération d'abord tournée vers les habitants de Pessac mais qui permet une meilleure connaissance entre quartiers en mutualisant l'information, en mettant en lumière des problématiques communes et des coopérations et des solidarités potentielles. Outre un moyen de communication largement ouvert sur l'extérieur [demandes d'informations venant de personnes hors Gironde...] c'est aussi un lien avec d'anciens Pessacais et une forme d'archivage de la mémoire des quartiers. Remerciements à l'initiateur J.Y. Rubio et au réalisateur Y.Schmidt pour ce bel outil.

Des quartiers éprouvent des **difficultés importantes de fonctionnement** pour diverses raisons et par voie de conséquence ne participent pas ou peu aux travaux de la Fédération:

- Absence de bénévoles avec mise en sommeil (Les Échoppes Le Vallon) ;
- Non prise en considération des besoins du quartier en particulier de « maison » (La Paillère-Compostelle en sommeil) ;
- Difficulté de positionnement par rapport au centre social et sociologie spécifique du quartier (Saige).

### **2.2 Les relations avec la commune :**

**Les moyens mis à notre disposition par notre partenaire communal :**

- **Un lieu :** c'est l'élément déterminant pour distinguer l'association de quartier de ses animateurs. Dans ce domaine la Fédération va bénéficier du Moulin de Noës qui

constitue un progrès sensible dans les surfaces disponibles par rapport au Milton et dans la possibilité d'y réunir nos Conseils d'administration.

- **Les subventions** : comme les quartiers, la Fédération a connu des évolutions significatives en percevant depuis l'an dernier 1500 €.
- **Une aide aux quartiers** complémentaire mise en place depuis trois ans est répartie par la Fédération pour favoriser la communication des quartiers en particulier sous forme de journaux et contribuer aux manifestations liées à leurs anniversaires décennaux sous forme de mémoire de quartier. La somme de 3000 € allouée demande à être ajustée pour faire face aux besoins exprimés.
- **Une maison des associations** doit développer ses services non seulement dans le domaine de la copie déjà sensible mais encore dans la formation des responsables associatifs (assurances, responsabilité, trésorerie...).
- **Avec l'animation du Carnaval**, la Ville est devenu notre partenaire essentiel du fait du désengagement des partenaires « privés ».
- **L'équipement Internet** de la Fédération et des maisons de quartiers, en expérimentation à Magonty, devrait permettre une meilleure communication avec nos partenaires institutionnels et notamment la Ville aussi bien pour faire remonter des difficultés ou observations des quartiers que pour recevoir les invitations et dossiers préparatoires aux réunions. De même l'information du quartier des demandes individuelles formulées auprès de la Ville est de nature à mettre en valeur le rôle de l'association dans la construction d'un intérêt général local.

## **Conclusion**

Notre Fédération, sur l'élan donné par mon prédécesseur avec l'obtention de l'agrément de protection de l'environnement, a connu des évolutions très significatives en développant ses interventions extérieures notamment au niveau communautaire dont dépendent les principaux réseaux intéressant les quartiers. Les moyens matériels et financiers indispensables à notre fonctionnement et à notre indépendance d'action mis à notre disposition par les pouvoirs publics ont bien progressé. Mais au-delà de ces outils, ce sont les contenus et les méthodes de concertation qui doivent évoluer pour intégrer les quartiers dans la construction de l'intérêt général auquel nous sommes attachés.